TOPO RANDO
MASSIF DE LUNARD-
PONT DE RHAUD

CORNILLON-CONFOUX
SENTIER DU MUR DES ABEILLES

LONGUEUR **11 KM**
DÉNIVELÉ **137 M**
NIVEAU **MOYEN**

Ravissant petit village perché sur un baou à 118 mètres d'altitude au-dessus des rives de la Touloubre et celles empruntées par le canal de Craponne et de Provence aujourd'hui, Cornillon-Confoux offre un départ de randonnée pittoresque pour apercevoir un milieu naturel et culturel de la Provence.
Depuis le village, le panorama est exceptionnel sur toute cette région, du Mont Ventoux à l'étang de Berre, de la plaine du pays Salonais vers la Crau. Dans les collines, restanques, bories et mur à abeilles attestent également du riche passé du village. Cette balade, placée sous le signe de la pierre sèche, vous fera découvrir les témoignages de cette civilisation agro-pastorale à la fois si lointaine et si proche dans le temps…

© A. Carpentier

Départ de la randonnée :
- parking de la Place des Aires

VISITES DÉCOU-VERTES

ART ET TERROIR

Domaine vinicole de Lunard
Tél. : 06 68 92 93 44

Boutique Marius Bernard
Tél. : 04 90 50 71 36

Le Rucher de Cabre
Tél. : 06 74 03 05 89

Cave coopérative de Lançon
Tél. : 04 90 42 81 09

CONTACTS UTILES

Bureau municipal de tourisme de Cornillon-Confoux
Tél. : 04 90 50 43 17

Transport : www.lepilote.com

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

BOUCHES-DU-RHÔNE TOURISME
13, rue Roux de Brignoles 13006 Marseille
Tél. 04 91 13 84 13
web : www.myprovence.fr

PROVENCE BOUCHES-DU-RHÔNE MARSEILLE CAMARGUE TOURISME

CORNILLON-CONFOUX

SENTIER DU MUR DES ABEILLES

Durée **2h30** - Longueur **11 km** - Dénivelé cumulé **137 m**
Balisage **trait jaune**

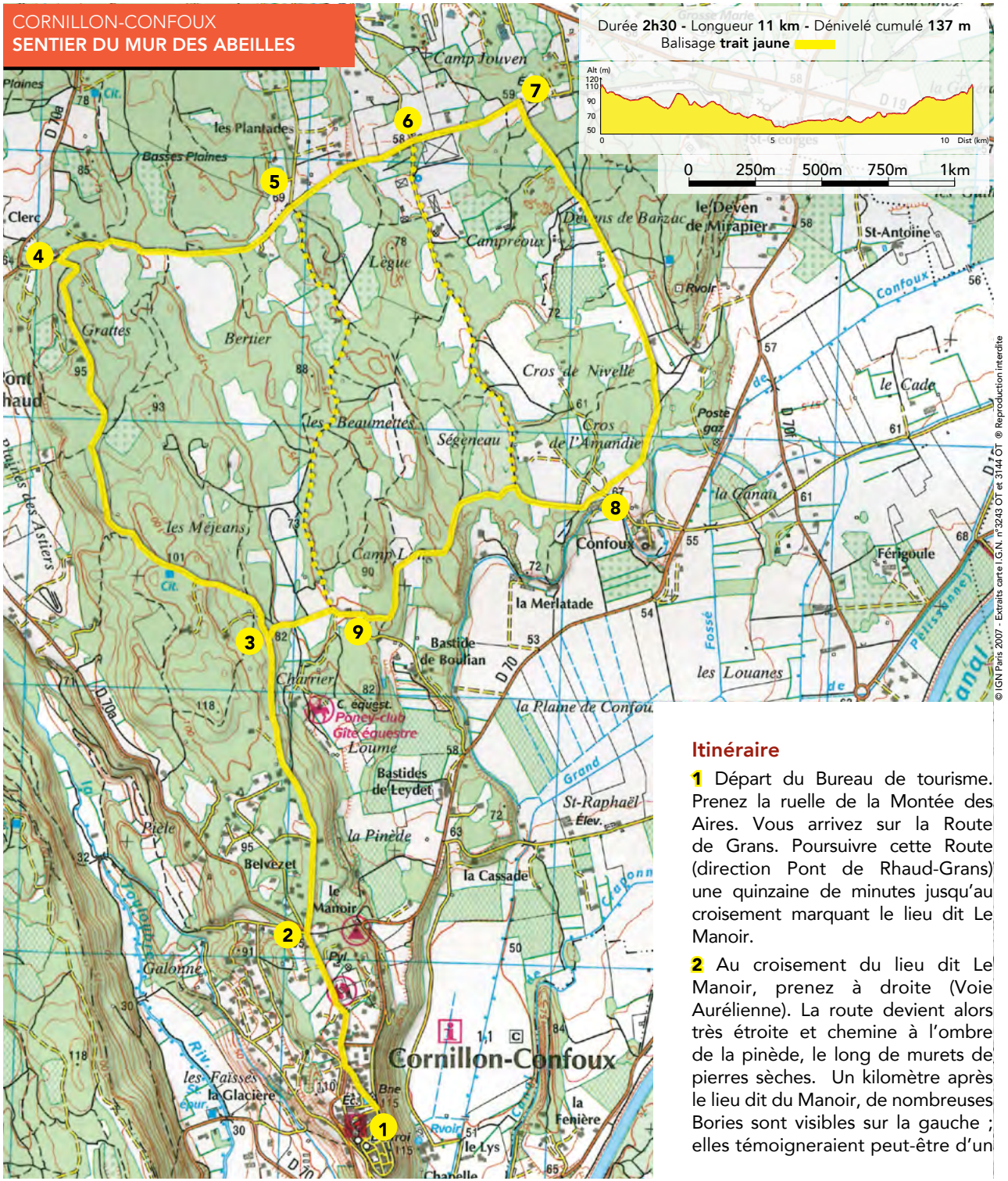

© IGN Paris 2007 - Extraits carte I.G.N. n°3243 OT et 3144 OT ® Reproduction interdite

Itinéraire

1 Départ du Bureau de tourisme. Prenez la ruelle de la Montée des Aires. Vous arrivez sur la Route de Grans. Poursuivre cette Route (direction Pont de Rhaud-Grans) une quinzaine de minutes jusqu'au croisement marquant le lieu dit Le Manoir.

2 Au croisement du lieu dit Le Manoir, prenez à droite (Voie Aurélienne). La route devient alors très étroite et chemine à l'ombre de la pinède, le long de murets de pierres sèches. Un kilomètre après le lieu dit du Manoir, de nombreuses Bories sont visibles sur la gauche ; elles témoigneraient peut-être d'un ancien village de Bories (attention, respectez la propriété privée).

3 Peu après, vous parvenez au croisement de Charrier. Prendre le chemin de gauche (petite route goudronnée, présence de Bories) sur 500m jusqu'à la barrière DFCI (PR 204). De la barrière, passez devant la citerne enterrée et poursuivez le chemin à travers la pinède jusqu'à la barrière DFCI suivante. Vous cheminez alors à travers des prairies de cistes et de romarins puis traversez le lieu dit des Grattes.

4 Peu après vous atteindrez la citerne DFCI 422 puis emprunterez sur votre droite (au poteau électrique en béton) le Chemin de l'Etang de Berthier. Ce chemin longe sur sa gauche une forêt de chênes verts et de pins tandis que sur sa droite vous trouverez de vastes champs de blé, de luzerne et d'oliviers (borie visible sur la droite du sentier).

5 On parvient bientôt à un croisement marquant le départ (sur la droite) de la petite variante des Beaumettes, et sur la gauche le lieu dit des Plantades. Au croisement, poursuivez tout droit sur le même chemin.

6 Peu après vous parvenez à un autre croisement (sur la droite, départ de la variante de Campréoux), continuez tout droit.

7 500m plus loin, vous arrivez à une fourche et quittez le chemin en empruntant celui de droite (direction sud sud-est Chemin des Bories). Poursuivez le chemin principal. Peu après, vous parvenez au lieu dit du Devens de Barzac, la piste devient alors plus étroite Passez la barrière DFCI, le chemin traverse des milieux ouverts (pelouses), refuge de nombreuses espèces animales et floristiques, et territoire de chasse privilégié des rapaces. En continuant le chemin, vous passerez entre deux bornes jaunes (conduite de gaz), puis parviendrez au point de vue panoramique (vue sur le château de Confoux au sud et la Chaîne des Alpilles vers le nord).

8 Après le point de vue panoramique, vous dépassez le Chemin du Cros des Amandiers, puis le Chemin de Confoux. Passez la barrière DFCI et poursuivez sur la piste principale. Cette piste serpentera alors entre yeuseraies, pinèdes et emblavures. Passez la citerne 534 (sur la gauche de la piste dans un virage). 500m après, vous rejoignez la petite route bitumée (panneautage Conseil Départemental 13).

9 Vous pouvez alors prendre à gauche la route vers le mur des abeilles (à 5 minutes), situé en léger contre-haut sous les pins. Revenez ensuite sur vos pas pour récupérer l'itinéraire. Suivre la route, au premier croisement, vous découvrirez un aiguier (abreuvoir creusé dans la roche) sur la gauche. Continuez sur la Voie Aurélienne, 300m après, vous retrouverez sur votre gauche, l'itinéraire emprunté au départ. Dirigez vous alors vers Cornillon-Confoux.

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

BOUCHES-DU-RHÔNE TOURISME
13, rue Roux de Brignoles 13006 Marseille
Tél. 04 91 13 84 13
web : www.myprovence.fr

PROVENCE BOUCHES-DU-RHÔNE MARSEILLE CAMARGUE TOURISME